

Paris, le 30 Mars 2016

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de votre mission, vous recherchez une solution simple et efficace pour sélectionner des prestataires fiables qui vous apportent de réelles garanties sur la qualité des travaux de signalisation routière horizontale.

La certification NF Service relative aux « Prestations de signalisation routière horizontale » vient d'être mise à jour. Fondée sur des critères exigeants en termes de qualité de service et de professionnalisme, elle permet aux Maîtres d'ouvrage de sélectionner leurs prestataires de marquage routier.

La certification NF Service Un nouveau gage de qualité pour la réalisation de vos Ouvrages



AFNOR Certification, en partenariat avec le Syndicat des Equipements de la Route (SER) et des représentants de maîtres d'ouvrage, a adapté la certification NF Service aux réalités du marché et de ses acteurs. Ainsi, toutes les entreprises de marquage, quelle que soit leur taille, peuvent à présent s'engager dans cette démarche qualité pour valoriser leurs prestations.

La certification NF Service est accordée aux entreprises prouvant la qualité de leurs services et apportant des garanties sur leur méthode de travail. Le prestataire certifié s'engage à respecter l'ensemble des commandes inscrites dans le dossier de consultation, en mettant en place une organisation professionnelle, rigoureuse et adaptée : réunion préparatoire à l'ouverture du chantier, désignation d'un responsable de chantier, mobilisation d'équipes compétentes et qualifiées, utilisation d'un matériel adapté, etc.

La certification NF Service est un gain de temps et un gage de qualité au moment des appels d'offre. En demandant un prestataire « certifié NF Service » dans le cahier des clauses techniques particulières (CCTP), vous avez la garantie que le marquage routier sera réalisé dans les règles de l'art, et en conformité avec la réglementation.

La nouvelle certification NF Service implique notamment que l'entreprise prenne des mesures pour assurer la sécurité des intervenants sur un chantier. Des critères impliquent aussi des produits de marquage au sol certifiés, non nocifs pour les hommes et l'environnement. Vous avez ainsi la garantie de répondre efficacement et durablement aux besoins des usagers de la route.

Pour avoir de plus amples informations et pouvoir poser toutes vos questions, deux événements auxquels vous êtes conviés :

➤ **Jeudi 28 avril : Matinée de la Signalisation Routière Horizontale à Paris**

AFNOR Certification, le SER et l'ASCQUER organisent la Matinée de la Signalisation Routière Horizontale en présence de représentants de la Maîtrise d'Ouvrage (Conseil départemental des Deux Sèvres et celui de l'Yonne) ayant participé aux travaux de révision, pour présenter les évolutions de la norme AFNOR P98-691 et les bénéfices attendus par les maîtres d'œuvres avec la nouvelle certification. Une table ronde sera organisée ainsi qu'un zoom sur les garanties apportées par les produits certifiés NF Environnement & Produits de marquage routiers. La matinée sera aussi l'occasion de présenter l'index Travaux de Signalisation Horizontale. Un cocktail clôturera les échanges.

Accueil à partir de 9h30 au 3 rue de Berri, Paris 8ème

Pour s'inscrire à la Matinée, envoyez un courriel à : ser@ser.eu.com

9H30 : Café d'accueil

10H00 : Introduction

Jean-Bernard CONRAD, Président du SER et Franck LEBEUGLE, Directeur Général AFNOR Certification

10H15 : Des produits certifiés, un gage de sécurité

Michel LABROUSSE, Président de l'ASCQUER
Thibaud TOULME, Ingénieur NF environnement, AFNOR Certification

10H30 : Norme NFP98 691, quels impacts sur la signalisation routière horizontale ?

Frédéric FERE, Animateur du Groupe de Travail de Normalisation

10H45 : Table ronde – Qualité et sécurité : enjeux et attentes des maîtres d'ouvrage

Isabelle ANDROUIN, Référente Equipements de la Route à la Direction des Routes et des Transports, Conseil Départemental des Deux Sèvres
Raoul De LUIZ ORTEGA, Service Exploitation – Sécurité de la route, Conseil Départemental de l'Yonne
Baptiste BRUGIERE et Eric VANDOOOLAE GHE, SER

11H15 : Certification NF service, les bénéfices attendus

Sophie DUCHATELLE, Responsable de la marque NF Service « Prestation de signalisation routière horizontale », AFNOR Certification
Céline DA FONSECA, Ingénieur, ASCQUER

11H30 : Présentation de l'index Travaux de Signalisation Horizontale

Jean-Luc VINCENT, Président de la Section Signalisation Horizontale, SER

11H45 : Questions/Réponses

12H00 : Cocktail

➤ **Les 14, 15 et 16 juin : Salon INTERROUTE & VILLE à Paris**



Pour vous inscrire au Salon INTERROUTE&VILLE 2016 et avoir un badge visiteur gratuit :

<http://badges.interroute-ville.com/?IdEvent=11&IdNode=1132&Lang=FR&CodeMkg=PROMOSER>

Plusieurs ateliers consacrés à la marque NF Service « Prestations de signalisation routière horizontale » y seront réalisés en partenariat avec AFNOR Certification.

Accueil sur le Stand du SER et ASCQUER : Hall 1 B043, Paris Porte de Versailles - Contact : ser@ser.eu.com

Plus d'information sur : <http://www.equipements-routiers-et-urbains.com>